



PROCÈS-VERBAL N° 10

Réunion du : 19 janvier 2022
Présidence : Sylvain DENIS
Présents : Wahib ALIMI – Joël BEASSE
Assistent : Arnaud VAUCELLE – Kevin GAUTHIER

Préambule :

M. ALIMI Wahib, membre du club de NANT'EST FOOTBALL CLUB (519335),
M. BEASSE Joël, membre du club de ET. LAVALLOISE FUTSAL CLUB (852483),

1. Appel

Sauf dispositions particulières, les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours* à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- Soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- Soit le jour de la transmission de la décision par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- Soit le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs.;

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

*Dispositions particulières :

Le délai d'appel est réduit à 2 jours si la décision contestée :

- Porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- Est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- Porte sur le classement en fin de saison.

Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- Frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- Absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

2. Modification des calendriers régionaux

➡ CODIR du 06 Janvier 2022 :

La Commission prend connaissance de la décision du CODIR de la LFPL du 06 Janvier 2021, de décaler les compétitions régionales (Championnats et Coupes) programmées du 06 au 16 Janvier 2022 inclus.

La Commission acte le fait que les compétitions nationales sont maintenues par la FFF, la Coupe Nationale Futsal notamment.

➡ CODIR du 17 Janvier 2022 :

La Commission prend connaissance de la décision du CODIR de la LFPL du 17 Janvier 2021, de reprendre les compétitions régionales Jeunes U14 à 19 et Seniors (Championnats et Coupes) à compter du Samedi 22 Janvier 2022.

La Commission reporte donc à une date ultérieure, les rencontres du Championnat Régional U13 Futsal.

Pour les Coupes : compte tenu du calendrier très resserré, les clubs qui ne seront pas en mesure de présenter le jour de la rencontre une équipe conformément au règlement en raison d'une situation COVID, celle-ci sera déclarée forfait, et ses droits d'engagements lui seront remboursés sans incidence financière. Le Comité de Direction acte également le principe de la priorité des championnats sur les coupes.

➡ Modification calendrier :

En conséquence, la Commission modifie le calendrier des compétitions Futsal et le transmet aux clubs.

3. Matchs reportés

La Commission fait le point sur les matchs reportés à ce jour, dont elle fixe les dates :

	Niveau de compétition	N° de match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date initiale	Date fixée
1	Régional 1 Futsal	23443731	NANTES FRANCO PORTUG 1N° 563938	ST HERBLAIN PEPITE 1N° 580726	15/01/2022	29/01/2022
2	Régional 1 Futsal	23443732	A. NANTAISE FUTSAL 1N° 554447	NANTES METROP FUTSAL 2N° 582328	15/01/2022	29/01/2022
3	Régional 1 Futsal	23443733	LE MANS FC 1N° 537103	NANTES ETOILE FUTSAL 1N° 590209	15/01/2022	05/03/2022
4	Régional 1 Futsal	23443734	ILE D'ELLE CHAILLE 1N° 506956	A.S LAVAL NORD 1N° 550299	15/01/2022	29/01/2022
5	Régional 1 Futsal	23443742	NANTES METROP FUTSAL 2N° 582328	LE MANS FC 1N° 537103	21/01/2022	25/02/2022
6	Régional 1 Futsal	23443743	ST HERBLAIN PEPITE 1N° 580726	ILE D'ELLE CHAILLE 1N° 506956	21/01/2022	04/03/2022
7	Régional 2 Futsal - Groupe A	23447689	VILLAINES A.F.J.V. 1N° 590482	TRELAZE DIABOLOS 1N° 549142	21/01/2022	28/01/2022
8	Régional 2 Futsal - Groupe A	23447690	BAZOUGERS FUTSAL 1N° 554193	STEPHANOISE FUTSAL 1N° 563918	21/01/2022	28/01/2022
9	Régional 2 Futsal - Groupe A	23447691	LAVAL E.L.F.C 2N° 852483	NANTES DOULON B.F 2N° 553688	21/01/2022	28/01/2022
10	Régional 2 Futsal - Groupe B	23472452	TRELAZE SPORTING 1N° 548580	SALLERTAINE FUTSAL 1N° 590536	10/12/2021	27/01/2022
11	Régional 2 Futsal - Groupe B	23472457	NANTES FRANCO PORTUG 2N° 563938	TRELAZE SPORTING 1N° 548580	17/01/2022	28/02/2022
12	Régional 2 Futsal - Groupe B	23472458	SALLERTAINE FUTSAL 1N° 590536	TRELAZE FALA 1N° 548578	19/01/2022	02/03/2022
13	Régional U18 Futsal	24061506	Nantes Metrop Futsal 17 - n°582328	Laval Etoile Fc 1 - n°852483	23/12/2021	A fixer
14	Régional U18 Futsal	24061512	Nantes Etoile Futsal 1 - n°590209	Nantes Doulon Bottie 1 - n°553688	09/01/2022	A fixer
15	Régional U18 Futsal	24061514	85 Les Sables Tvec 2 - n°547136	Ile D Elle Chaillé V 1 - n°506956	09/01/2022	A fixer
16	Régional U18 Futsal	24061515	Laval Etoile Fc 1 - n°852483	85 Les Sables Tvec 1 - n°547136	08/01/2022	A fixer
17	Régional U18 Futsal	24061516	Le Mans Fc 1 - n°537103	Nantes Metrop Futsal 17 - n°582328	09/01/2022	A fixer
18	Régional U18 Futsal	24061518	85 Les Sables Tvec 1 - n°547136	Le Mans Fc 1 - n°537103	16/01/2022	A fixer
19	Régional U18 Futsal	24061519	Nantes Metrop Futsal 17 - n°582328	Nantes Anf Futsal 1 - n°554447	16/01/2022	A fixer
20	Régional U18 Futsal	24061520	Ile D Elle Chaillé V 1 - n°506956	Laval Etoile Fc 1 - n°852483	15/01/2022	A fixer
21	Régional U18 Futsal	24061522	Nantes Doulon Bottie 1 - n°553688	Montaigu Vf 1 - n°507116	14/01/2022	A fixer
22	Régional U18 Futsal	24061523	Laval Nord As 1 - n°550299	85 Les Sables Tvec 2 - n°547136	15/01/2022	A fixer
23	Régional U18 Futsal	24061524	Montaigu Vf 1 - n°507116	Nantes Etoile Futsal 1 - n°590209	21/01/2022	23/01/2022
24	Régional U15 Futsal	24061180	Nantes Doulon Bottie 1 - n°553688	Laval Etoile Fc 1 - n°852483	09/10/2021	A fixer
25	Régional U15 Futsal	24061183	Nantes Anf Futsal 1 - n°554447	Nantes Doulon Bottie 1 - n°553688	09/01/2022	A fixer
26	Régional U15 Futsal	24061198	Nantes Metrop Futsal 15 - n°582328	Nantes Anf Futsal 1 - n°554447	16/01/2022	A fixer
27	Régional U15 Futsal	24061199	Ile D Elle Chaillé V 1 - n°506956	Laval Etoile Fc 1 - n°852483	15/01/2022	A fixer
28	Régional U15 Futsal	24061200	Nantes Doulon Bottie 1 - n°553688	Nantes Etoile Futsal 1 - n°590209	16/01/2022	A fixer
29	Régional U15 Futsal	24061201	Montaigu Vf 1 - n°507116	85 Les Sables Tvec 1 - n°547136	15/01/2022	A fixer
30	Régional U13 Futsal	24061055	Ile D Elle Chaillé V 1 - n°506956	Nantes Anf Futsal 1 - n°554447	17/10/2021	A fixer
31	Régional U13 Futsal	24061087	Nantes Doulon Bottie 1 - n°553688	Nantes Etoile Futsal 1 - n°590209	16/01/2022	A fixer
32	Régional U13 Futsal	24061088	Nantes Anf Futsal 1 - n°554447	Nantes Etoile Futsal 1 - n°590209	09/01/2022	A fixer
33	Régional U13 Futsal	24061089	Ile D Elle Chaillé V 1 - n°506956	Stephanoise Futsal 1 - n°563918	08/01/2022	A fixer
34	Régional U13 Futsal	24061091	Nantes Doulon Bottie 2 - n°553688	85 Les Sables Tvec 1 - n°547136	09/01/2022	A fixer

4. Coupe Pays de la Loire Futsal

➔ Tirage au sort du 2^{ème} Tour

La Commission procède au tirage au sort du 2^{ème} Tour, qui aura lieu le samedi 5 février 2022 à 16h sur le terrain du 1^{er} club nommé, sauf cas particuliers liés aux disponibilités de salles.

Il y aura 10 matchs et 12 exempts (les équipes encore en lice en Coupe Nationale Futsal, les 10 équipes éliminées en Coupe Nationale Futsal lors des tours précédents, ainsi que 2 équipes tirées au sort parmi les équipes de niveau régional).

La Commission informe les clubs que les 16^{èmes} de Finale se dérouleront le samedi 26 février 2022 à 16h sur le terrain du 1^{er} club nommé, sauf cas particuliers liés aux disponibilités de salles.

5. Criterium Féminin Futsal

➔ Phase 1 :

La Commission fait le point sur la phase 1 de la compétition, et fait le point sur les retours des clubs présents lors de la réunion en visioconférence du 5 janvier 2022.

➔ Phase 2 :

La Commission prend connaissance et acte :

- le retrait de l'équipe 2 du club T.V.E.C. 85 LES SABLES D'OLONNE,
- l'intégration de l'équipe 2 du NANTES METROPOLE FUTSAL.

La Commission communique à l'ensemble des clubs le calendrier de la phase 2 de la compétition.

6. Coupe Régionale U15 Futsal

La Commission informera les clubs finalistes du lieu de la Finale prévue le samedi 5 février 2022, le vendredi 21.01.2022.

7. Courriers/Courriels

➔ Commission Régionale du Statuts des Educateurs et Entraîneurs de Football

La Commission prend note du PV interne de la CR Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football du 25.10.2021.

➔ COMEX FFF du 10.12.2021

La Commission prend note du point suivant s'agissant des contrats fédéraux en Futsal :

- 1) *Contrat fédéral futsal Jean LAPEYRE présente au Comité Exécutif un projet sur le futur contrat fédéral en D1 futsal, qui approuve les principes avancés.*

9. Calendrier

Prochaine réunion : mercredi 9 février 2022 à 18h30 à Saint Sébastien sur Loire.

Le Président
Sylvain DENIS



Le Secrétaire de séance
Kevin GAUTHIER

